

Supplément au SOP n° 316, mars 2007

L'ÉGLISE EST-ELLE UNE INSTITUTION OU UN MYSTÈRE ?

Conférence du père André BORRÉLY,
recteur de la paroisse orthodoxe Saint-Irénée
à Marseille (Bouches-du-Rhône),
faite dans le cadre du pèlerinage du Rosaire

(Lourdes, Hautes-Pyrénées, octobre 2006)

**Service orthodoxe
de presse et d'information**
14, rue Victor-Hugo
92400 COURBEVOIE
Tél. 01 43 33 52 48
Fax 01 43 33 86 72

*Abonnements :
Voir en dernière page*

Le SOP informe ses lecteurs sur la vie de l'Église orthodoxe en France et dans le monde, et fournit une réflexion sur l'actualité. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans son bulletin. L'ensemble des textes qu'il publie peuvent être cités avec l'indication de la source : SOP. Par contre, aucun texte ne peut être reproduit, de quelque manière que ce soit, sans l'accord explicite de la rédaction. Placé sous les auspices de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, ce service est assuré par la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale.

Document 316.A

L'ÉGLISE EST-ELLE UNE INSTITUTION OU UN MYSTÈRE ?

Je partirai [...] de l'idée suivante : si la théologie est la manière de penser la vie en Christ [...], alors l'Église, dans son être le plus profond, est nécessairement un *Mystère*, même si pour vivre en ce monde sans être de ce monde, il lui faut bien avoir recours à un minimum d'*institution*. L'Église, telle que la *sent* l'orthodoxie, ne relève pas d'abord ni fondamentalement de la sociologie et de l'institution. L'institution n'est que *la trace empirique du Mystère de l'Église*. Et, par *Mystère*, il ne faut point entendre le *mystère* de l'assassinat du malheureux petit Grégory Villemin, en octobre 1984, le problème insoluble ou encore irrésolu, ou bien *Le mystère de la chambre jaune*, l'énigme crucifiante et humiliante, douloureuse pour l'entendement humain, mais une réalité sans fond, d'une profondeur tellement abyssale que la pensée humaine ne finira jamais de l'explorer et d'en vivre...

L'épître aux Éphésiens présente l'amour de l'homme et de la femme comme un mystère dont la grandeur vient essentiellement du fait qu'il se situe à l'intérieur d'un mystère encore plus grand, à savoir celui de l'amour du Christ et de l'Église, son Épouse. L'amour de l'homme et de la femme, l'expérience de la souffrance, la passion – aux deux sens du terme – d'un Nelson Mandela pour la justice, poussée jusqu'à la folie d'enterrer sa jeunesse dans les geôles de l'Afrique du Sud à l'époque ténébreuse de l'apartheid, la divine Trinité, la sainte Église du Christ sont des *mystères*, c'est-à-dire des réalités existentielles d'une profondeur tellement abyssale, d'une richesse si inépuisable que nous ne pouvons les comprendre parce que ce sont elles qui nous comprennent.

Le lieu où nous sommes introduits dans l'intimité de la vie trinitaire

L'institution ecclésiastique est nécessaire et par conséquent légitime. Cependant, sa seule nécessité et son unique légitimité résident tout entières dans le fait que cette institution est la trace empirique, l'empreinte terrestre de la puissance de résurrection et de transfiguration, de divinisation et de transparence paradisiaque, de lumière créée, sereine et joyeuse, qui constitue l'essentiel du Mystère de l'Église.

Ce Mystère n'est rien d'autre que le Mystère de la présence sacramentelle et divinisante du Ressuscité. L'Église est d'abord et fondamentalement le lieu divino-humain où les hommes sont introduits dans l'intimité de la vie trinitaire. Plus encore que l'institution hiérarchique et canonique, l'Église est surtout le lieu paradisiaque dans lequel le Père céleste étend aux hommes l'acte générateur éternel par lequel il communique à son Fils unique-engendré, toute la plénitude de sa Puissance vitale de Père, c'est-à-dire son très Saint-Esprit.

En tant que Mystère, l'Église ne saurait se réduire au phénomène institutionnel, si indispensable qu'il soit, ni coïncider exactement avec lui. Loin d'être seulement un ensemble d'organisations ecclésiastiques déterminées, une institution ecclésiastique inattaquable, un système d'instances de rappel à l'ordre, l'Église est essentiellement le

lieu où le Saint-Esprit met lui-même en mouvement la fine pointe de l'âme humaine, féconde pour la diviniser la racine même de l'être personnel de l'homme, donne au *pneuma* humain la capacité de manifester la puissance même du Christ ressuscité.

Dans l'Église l'homme est convié aux épousailles divines, à vivre en acquérant le Saint-Esprit, en participant à celui-ci. Il est significatif que, dans l'orthodoxie, la fête de la Toussaint soit célébrée le dimanche après la Pentecôte.

Le seul fondement inattaquable de l'autorité dans l'Église : la Personne divino-humaine du Christ

Or, cela entraîne une certaine conception de l'autorité dans l'Église. Les Orthodoxes disent volontiers que le Chef de l'Église, c'est le Christ. Cette façon de s'exprimer manifeste la conviction que, *antérieurement à l'autorité de la sainte Écriture, antérieurement à l'autorité de la Tradition ecclésiale, il y a l'autorité de la Personne divino-humaine du Christ.*

Cette autorité n'est pas seulement chronologique mais ontologique. L'autorité de la Personne divino-humaine du Christ est supérieure à l'autorité de son enseignement dont les saints Évangiles sont, pourrait-on dire, le *Compact Disc*, le refroidissement de la lave incandescente que fut cet enseignement de vie et qui, durant deux ans et demi environ, s'écoula sur la Galilée et la Judée.

Si nous sommes arrachés à la mort et au *désespoir du sens*, c'est-à-dire à l'absurdité d'une existence ne venant de nulle part et n'allant nulle part ; si nous acquérons la possibilité inouïe d'entrer dans l'acte générateur éternel du Père communiquant à son Fils le don totalement increé et proprement divin de son Saint-Esprit, de sa Puissance vitale de Père, *ce n'est pas par des textes, mais par la Personne divino-humaine du Christ*, par sa puissance infinie de vie divine et increée.

Dans l'Église, l'autorité n'a de sens que par rapport à l'annonce qui est faite de la vie véritable, de la vie qui commence là où s'achèvent les possibilités existentielles de ce que Descartes appelle « *l'homme purement homme* », là où s'achève toute tentative d'existence autonome. Le salut en Christ est ontologiquement increé, et non point une œuvre de la nature humaine. *Le seul fondement inattaquable de l'autorité dans l'Église, c'est le Christ, l'Époux divin de l'Église, en tant qu'il se manifeste aux hommes comme la Vie véritable.*

Et la Vie véritable ne peut se manifester à des personnes, c'est-à-dire à des êtres capables de liberté, que comme une réalisation existentielle, et non point comme des notions, des concepts qui prétendraient définir cette vie. Ce à quoi seulement notre liberté peut consentir à se soumettre, c'est à la révélation qui nous a été faite du mode d'existence du Dieu tri-unique, mode d'existence qui fut incarné en la personne historique et divino-humaine de Jésus-Christ.

« Non pas des vérités objectives, mais l'événement de la communion »

Ni la sainte Écriture, ni la Tradition ecclésiale ne doivent être comprises comme possédant une autorité où l'individu pourrait puiser de façon *objective* la vérité. Il ne s'agit pas de chercher, ni dans la sainte Écriture, ni dans la Tradition de l'Église, *une autorité objective susceptible de rassurer l'homme individuellement* en le mettant en possession d'une vérité incontestable.

Les chrétiens doivent *s'appuyer non point sur des vérités objectives*, sur des garanties de la Vérité, *mais sur l'événement de la communion dans lequel les implique la structure de l'Église*. La Vérité n'étant pas quelque chose mais quelqu'un, à savoir le Ressuscité – « *Je suis, moi, le Chemin, et la Vérité et la Vie* » (Jn 14,6) –, le Seigneur/Vérité ne saurait demeurer pour les chrétiens une réalité extérieure qui leur serait assénée par le *Magistère*. C'est une réalité qu'ils doivent recevoir dans une démarche de liberté.

**« La vérité selon l'Évangile ne s'assène pas » :
l'homme n'est libre que dans la communion des personnes**

Dans son beau livre *Église d'Églises* (Cerf, 1987, p. 163), le père Tillard avait bien raison d'écrire : « *La vérité selon l'Évangile ne s'assène pas. On s'en laisse convaincre par l'Esprit, en sorte qu'elle devienne nôtre.* » Dans la proclamation épiscopale de la vérité de l'Église, tout fidèle doit pouvoir reconnaître la vérité existentielle dont il vit et attester que, comme le dit, dans le livre des *Actes des apôtres* (Ac 15,28), la lettre apostolique envoyée aux chrétiens venus du paganisme, *ce dont la hiérarchie a pris la décision, l'Esprit Saint, lui aussi, l'a décidé.*

L'homme n'est libre que dans la communion des personnes. Si donc l'Église veut être le lieu de la liberté, elle doit situer l'Écriture, les sacrements, les ministères, les canons, etc. dans l'événement de la communion ecclésiale afin de les rendre vrais et pour rendre ses membres libres à leur égard.

**La quête d'une certitude individuelle
à l'égard de la vérité**

Il ne s'agit ni de se soumettre, ni de se rebeller. Il ne s'agit pas de se soumettre parce que, dans le christianisme bien compris, l'autorité n'a de sens que comme éducatrice et condition de possibilité de la liberté : « *La vérité vous rendra libres* » (Jn 8,32). Et il ne s'agit pas davantage de se rebeller, car la rébellion consiste, en fin de compte, à choisir une nouvelle autorité et donc aussi à opter pour une nouvelle soumission. La rébellion signifierait tristement, tout autant que la soumission, la quête d'une certitude individuelle à l'égard de la vérité.

On peut fort bien se rebeller contre l'objectivation de l'autorité ecclésiale, contre la hiérarchie de l'Église, contre l'autorité sécurisante des papes, des évêques et des conciles, en optant pour une nouvelle autorité, celle de l'Écriture dont l'autorité des textes offrirait au chrétien la certitude rassurante de pouvoir posséder la vérité par la lecture de l'Écriture. La Bible devient alors un arsenal de citations/munitions grâce auxquelles le prédicateur peut très bien avoir de la Bible une connaissance très incomplète, le tour de passe-passe étant de bien posséder une liste de versets, toujours les mêmes, que l'on peut avoir la coquetterie de citer de mémoire en ayant aussi en mémoire le numéro du chapitre et du verset.

**On ne peut séparer la vérité
de sa réalisation existentielle**

L'orthodoxie [*non au sens confessionnel du terme, mais* « l'Église dans la vérité de celle-ci » (*père Serge Boulgakov*)] ne sépare pas la vérité de sa réalisation existentielle et de l'expérience qu'en font les chrétiens, de la réalisation de la vie véritable, de la vie selon la Vérité qui n'est pas quelque chose mais quelqu'un : le Christ. *L'événement de*

vie que constitue l'Église est antérieur aussi bien à la sainte Écriture qu'à la Tradition ecclésiale.

Le soir du Jeudi saint, lorsque, dans l'intimité de la dernière Cène, le Christ parle du « *sang de la nouvelle Alliance* », cette dernière est déjà là alors qu'il faudra attendre la fin du siècle, donc six ou sept décennies, pour qu'existe un *Nouveau Testament*, et plus longtemps encore, des formulations dogmatiques et des institutions ecclésiales.

La sainte Écriture est sortie des flancs de l'Église. C'est l'Église qui l'a composée et c'est encore l'Église qui a fait le choix entre les textes qu'elle a reconnus comme canoniques, c'est-à-dire comme ayant une autorité doctrinale, et les autres.

Mais l'Église n'a pas en elle-même le fondement inattaquable de son autorité. Si tel était le cas, elle ne serait qu'une institution. L'Église est fondamentalement l'Épouse du Christ, et toute son autorité ne se fonde que sur son Époux divin, sur le Ressuscité.

C'est par rapport à l'événement de l'eucharistie que doit se comprendre le phénomène de l'autorité

Et c'est dans l'événement de l'eucharistie que l'Église proclame la vie véritable, c'est dans cet événement que se manifeste la vérité de l'Église, *c'est par rapport au repas eucharistique que doit se comprendre, dans l'Église, le phénomène de l'autorité.*

L'autorité épiscopale n'est pas simplement la succession apostolique dans le sens juridique d'une transmission de droits, ni seulement un symbole de la présence du Christ. Le don du Saint-Esprit, que l'évêque reçoit lors de son ordination, rend l'évêque capable de *garantir l'unité du corps eucharistique.*

Et cette unité signifie une mutation dans le mode d'existence, mutation qui aboutit à instaurer l'être-en-communion, la vie éternelle en communion d'amour. L'évêque, à l'image et à la place du Christ, les prêtres, à l'image et à la ressemblance de l'évêque, président le repas eucharistique qui fait entrer les hommes dans l'acte générateur éternel par lequel le Père communique à son Fils la plénitude de son Saint-Esprit.

La fonction essentielle de l'évêque : Rendre possible la transfiguration eucharistique de l'existence humaine

Dans l'Église, l'articulation administrative et la hiérarchie des fonctions doivent toujours découler de la célébration de l'eucharistie et ne tendre qu'à elle. Elles doivent viser à prolonger dynamiquement l'eucharistie, à réaliser la transfiguration, la divinisation eucharistique de l'existence des chrétiens.

La fonction essentielle de l'évêque, celle du prêtre par délégation de l'évêque, est de permettre à un certain nombre de chrétiens de se constituer en assemblée eucharistique, de rendre ainsi possible la transfiguration eucharistique de l'existence humaine.

La conception et l'exercice de l'autorité ne doivent jamais entraîner l'essence même de l'Église, qui est de l'ordre du mystère, dans le processus historique, dans le domaine empirique où s'est trop souvent effectuée, au cours de l'histoire, l'identification du christianisme avec les fidélités temporelles. *Le principe organisateur de la vie ecclésiale, c'est le Saint-Esprit.*

Les canons ecclésiastiques ne doivent pas être pensés à partir de la loi civile, comme s'il s'agissait de réalités homogènes au droit et à la loi. Si c'est le droit qui est le principe

organisateur de la vie ecclésiale, l'Esprit Saint apparaît comme ne pouvant créer que l'anarchie.

Le droit ne saurait être pris comme fondement de l'organisation de la vie de l'Église et de son administration. Dans l'Église, les pasteurs ne peuvent être les représentants de l'autorité que si cette autorité est foncièrement sacrificielle, si elle est exercée dans l'amour.

Le charisme de l'autorité : la primauté n'est pas un pouvoir

C'est ainsi que l'orthodoxie comprend la primauté universelle comme un service de la communion des Églises. C'est une primauté d'honneur, mais l'honneur implique responsabilité et prérogatives réelles. Il ne s'agit pas d'une juridiction immédiate sur tous les fidèles, mais plutôt d'une *humble animation de l'unité de l'Église*, d'un centre d'intercession pour la garde de la foi et l'union de tous.

L'autorité du premier patriarche, comme de tout patriarche dans son patriarcat, et de tout évêque dans son diocèse, aussi bien que de tout prêtre dans sa paroisse, *n'est pas un pouvoir mais une offrande sacrificielle de service*, dans l'imitation de Celui qui est venu non pour être servi mais pour servir dans l'amour. Parce qu'il n'y a pas de charisme sans amour, l'autorité dans l'Église n'est légitime et le charisme de l'autorité n'est concevable que dans la mesure où l'Église est amour, que si l'autorité est conforme et homogène à l'essence même de l'Église en tant que mystère.

« La légitimité du salaire versé aux ouvriers de la onzième heure ne serait admise par aucun syndicat ! »

Or, le droit est hétérogène à l'amour : la légitimité du salaire versé aux ouvriers de la onzième heure ne serait admise par aucun syndicat ! Personne, dans l'Église, ne saurait détenir un pouvoir qui lui aurait été délégué par le Christ. Le seul pouvoir qui puisse exister dans l'Église en toute légitimité, c'est celui de l'amour.

La vérité de l'Église ne saurait être identifiée avec des institutions infaillibles et des structures de pouvoir. Car ce dernier affermit de façon objective la certitude individuelle d'être dans la vérité, il *blinde*, pourrait-on dire, l'*ego*, il enferme l'homme dans son immanence et l'exile du mode d'existence proprement ecclésial.

En outre, le *blindage* de l'*ego* est d'autant plus *étanche* que se révèle plus directe la mainmise de l'autorité soi-disant infaillible sur des institutions et des structures de domination hiérarchiques, qui n'admettent pas d'espace où pourraient se déployer légitimement des évolutions personnelles. La vérité de l'Église réside en la mort à toute auto-assurance, à toute institution pétrifiée dans son auto-suffisance dominatrice.

La primauté de Pierre – en conformité avec la plénitude de l'Église

C'est dans cette même perspective que, pour l'orthodoxie, si les Douze enseignent la même chose, si, pour reprendre l'expression que nous rencontrons au début du livre des Actes des Apôtres, ils sont « *omothumadon* », c'est-à-dire s'ils agissent *d'un même cœur* (Ac 1,14), ce n'est pas parce qu'il y a Pierre. L'orthodoxie renverse le sens de la relation entre Pierre et les Douze, et elle considère que c'est parce que les Douze pensent et agissent d'un seul cœur, non seulement entre eux, au sein du collège apostolique, mais

aussi bien en communion de foi, d'amour et de discipline avec tout le peuple chrétien, c'est à cause de cette *omonoia*, de cette unanimité que Pierre est *autorisé* à prendre la parole au nom de tous, au nom de tous les Apôtres et au nom de tout le peuple chrétien.

Et ce n'est pas un hasard si c'est le jour de la Pentecôte qu'il le fait. À cet égard, il est tout à fait significatif que lorsqu'on procède à l'ordination d'un évêque orthodoxe, à n'importe quel moment de l'année liturgique que ce soit, même en plein carême, on célèbre l'office de Pentecôte. En agissant ainsi, l'Église orthodoxe veut signifier qu'au moment même où elle ordonne un homme au ministère de l'autorité et de l'administration, elle s'affirme en état d'épiclesse : elle invoque le Saint-Esprit pourtant déjà donné à la Pentecôte. L'Église entend proclamer alors que la primauté – de l'évêque dans son diocèse, du patriarche dans le patriarcat, du premier des patriarches dans l'Église universelle – ne saurait être une primauté juridique.

Lorsque Pierre renie le Christ par trois fois, il cesse d'être Pierre. À Césarée, le Christ vient à peine d'affirmer la primauté de Pierre que déjà il lui lance : « *Passe derrière moi, Satan ! Tu me fais obstacle, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes !* » (Mt 16,23). Et à Antioche, nous voyons Paul rappeler Pierre à l'ordre : dès que Pierre n'agit pas en conformité avec la plénitude de l'Église, il n'est plus dans la vérité de l'Église et il perd la primauté parce qu'il perd l'autorité dont l'unique fondement inattaquable est la Vérité, c'est-à-dire le Christ ressuscité.

Aucune autorité ne saurait être possédée individuellement, ni s'exercer en dehors ou au-dessus de la communauté

L'exercice de l'autorité dans l'Église ne saurait être compris en aucune manière hors du contexte de la communauté. Le prêtre ou l'évêque n'exercent pas d'autorité *au nom* de la communauté, ce qui tendrait à signifier que, agissant à sa place, ils se situent en dehors d'elle ou au-dessus d'elle.

Aucun ministère ne saurait s'exercer en dehors ou au-dessus de la communauté. Ce que l'ordination confère au ministre ne constitue pas sa possession individuelle. Elle ne lui confère pas non plus simplement une autorité pour agir dans un certain but. Aucune autorité ne saurait être possédée individuellement. Cela signifie donc qu'il n'y a pas, dans l'Église, d'autorité qui pourrait être conçue ou exercée seulement par des individus.

L'autorité dans l'Église n'est intelligible que dans la perspective de l'*existence personnelle* et non point de l'*individualité*. Ce n'est pas dans le bureau de l'évêque, mais au sein de l'assemblée eucharistique, dans le contexte de la communion eucharistique et ecclésiale, qu'est confiée, par le don du Saint-Esprit dans l'ordination, une certaine autorité à tel ou tel membre de l'Église.

Dès lors, il est inconcevable que cette autorité puisse être exercée en dehors de la relation existentielle avec la communauté de celui à qui elle est confiée. Il ne s'agit pas d'une pure fonction qui pourrait s'exercer en dehors d'un lien profond avec la communauté eucharistique et ecclésiale. C'est un lien d'amour.

Tout mariage est une ordination, et toute ordination est de l'ordre de l'engagement conjugal

Dans l'orthodoxie, le rite de l'ordination aux ministères diaconal, presbytéral et épiscopal, est identique au rite du mariage. Tout mariage est une ordination, et toute ordination signifie les épousailles d'un homme et d'une communauté. On a de la peine à comprendre que, tel un préfet ou un colonel, un évêque, bénéficiant d'une promotion trop

humaine, passe d'un évêché à un autre. Il y a là quelque chose qui fait songer à l'adultère ! L'ordination épiscopale comporte la mention de la communauté à laquelle le nouvel évêque est conjugalement attaché. Cette mention est incluse dans la prière même de la consécration épiscopale.

Toute ordination à un ministère est de l'ordre de l'engagement conjugal. Or, on ne s'engage dans l'amour qu'avec des êtres bien concrets, uniques au monde, irremplaçables, irréproductibles, autrement dit des personnes. L'ordination nous engage dans une situation locale bien définie, elle rattache existentiellement un homme à une communauté donnée.

Une réalité personnelle existentiellement adaptée au monde

Et c'est le Saint-Esprit qui fait du ministère une réalité personnelle, existentiellement adaptée au monde. Car le Ressuscité n'est présent au monde que dans et par la présence et l'action divinisante du Saint-Esprit. C'est le Saint-Esprit qui fait de l'exercice de l'autorité par celui qui a été ordonné au ministère un acte éminemment *charismatique*.

L'ordination est irréductible à une simple transmission historique de l'apostolicité. Ce n'est pas l'institution en tant que telle qui signifie et actualise la continuité apostolique. Celle-ci est conditionnée par la communauté chrétienne rassemblée pour célébrer l'eucharistie. C'est pourquoi toute ordination est effectuée au sein de la divine liturgie.

La succession apostolique de tous les baptisés

Il ne faut pas réduire la continuité apostolique aux ministères ordonnés. C'est l'assemblée eucharistique de tous les baptisés qui porte, conjointement avec les ministres, la succession apostolique. L'Église ne se rattache pas aux apôtres seulement par les ordinations, mais aussi par le baptême qui est, d'ailleurs, une ordination dans la mesure où il comporte une imposition des mains avec l'invocation du Saint-Esprit. C'est pourquoi tout célébrant du baptême donne l'onction chrismale, même s'il s'agit d'enfants en bas âge. En outre, le baptême destine le nouveau baptisé à une communauté ecclésiale déterminée.

L'unique ministère sacerdotal, celui du Christ

C'est que les ministères sont la réalisation dans le monde de l'unique ministère sacerdotal, celui du Christ, de l'unique Seigneur, de l'unique Sauveur, de l'unique Prêtre. Tout ministère dans l'Église n'est rien d'autre que le ministère du Christ, envoyé, « *apostolos* », *apôtre* du Père et présent dans la communion ecclésiale par l'action divinisante du Saint-Esprit.

L'Un de la Trinité n'est devenu l'un des hommes que pour se faire le serviteur, le « *diakonos* », le *diacre* de ses frères afin de les faire pénétrer dans ce que les Pères latins ont appelé la *conversatio*, c'est-à-dire l'intimité de la vie trinitaire.

Tout ministère dans l'Église, à l'image de l'unique ministère du Christ, est donc essentiellement diaconal, c'est-à-dire sacrificiel. « *Voici*, dit Jésus à ses disciples, *je suis parmi vous comme celui qui sert.* » Et c'est bien le sens étymologique du mot *ministre*,

alors que le terme en est arrivé à désigner désormais le supérieur le plus élevé dans la hiérarchie.

« Nous ne sommes pas les maîtres de votre foi, nous sommes les serviteurs de votre joie »

Tous les ministres de l'Église doivent s'adresser au peuple de Dieu en reprenant les mots de saint Paul dans sa seconde épître aux Corinthiens : « *Nous ne sommes pas les maîtres de votre foi, nous sommes les serviteurs de votre joie* » (2 Co 1,24).

Le ministère foncièrement sacrificiel du Christ est la source, le fondement et la norme de tout ministère ecclésial. Il faut se représenter l'Église comme la communion en laquelle le patriarche est au service de l'évêque, l'évêque au service du prêtre, le prêtre au service du diacre et le diacre au service des serviteurs de Dieu qui composent l'Église.

Il ne faut donc pas dire du ministre ordonné que l'ordination lui confère une grâce objective qu'il posséderait ontologiquement, ni que l'ordination lui délègue un pouvoir pour exercer une certaine fonction si, en disant cela, on entend objectiver le charisme ministériel, et si on fait du ministre ordonné un chrétien qui se situerait en-dehors et au-dessus de la communauté. [...]

Une existence déterminée par l'être-en-communion de l'Église

L'ordination relie le ministre à la communauté de telle manière que l'ordination rend le ministre inconcevable en lui-même. [...] L'ordination fait du ministre une personne essentiellement relationnelle, dont toute l'existence est déterminée par l'être-en-communion de l'Église. Le ministre ne saurait posséder un charisme de manière individuelle.

D'une manière générale, dans la mesure où elle tend à être l'icône de la divine Trinité, c'est-à-dire une communion de personnes, l'Église est le lieu où les individus tendent à devenir des personnes. Et, en grec, *personne* se dit « *prosôpon* », c'est-à-dire visage (*ôn*) tourné vers les autres (*pros*).

La continuité apostolique

L'orthodoxie comprend la succession épiscopale et la continuité de l'Église, non point avec un apôtre individuel, mais avec le collège apostolique pris en sa totalité et avec la communauté pentecostale de l'Église. La continuité apostolique est réalisée par l'évêque non pas en tant qu'individu, mais en tant qu'il est entouré par le collège des prêtres et par tout le peuple chrétien.

La succession apostolique par l'épiscopat est une succession de structure foncièrement ecclésiale, pentecostale, communautaire, eucharistique. L'épiscopat est en totale dépendance par rapport aux autres ministères de l'Église, y compris le sacerdoce baptismal et royal des laïcs. Réciproquement, les autres ministères sont totalement dépendants de l'épiscopat.

En aucune manière la succession apostolique ne doit être pensée de manière purement historique. L'évêque n'est pas un individu, mais une partie de la structure de la communauté chrétienne. C'est pour cela que, du point de vue orthodoxe, seuls peuvent prendre part à un concile les évêques se trouvant à la tête de communautés existantes.

Le charisme épiscopal de la vérité

Le charisme épiscopal de la vérité n'est pas une possession individuelle transmise par l'ordination, il est lié à la communauté tout entière. La succession épiscopale signifie, en fin de compte, une succession de communautés.

La continuité apostolique est la continuité d'une structure et une succession de communautés. Et si la succession épiscopale est indispensable, c'est dans la mesure où elle assure la garantie du témoignage apostolique à la communauté entière de l'Église et l'autorise par cette garantie à donner corps à la continuité apostolique.

La seule autorité concevable, celle du « *si tu veux* »

La seule autorité qui soit légitime et concevable dans l'Église ne saurait être celle du *tu dois* ou du *il faut*, mais plutôt celle du *si tu veux* ou du *si tu peux*. Au jeune homme riche, le Christ dit : « *Si tu veux, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres... si tu veux, viens, suis-moi* » (Mt 19,21). Car il n'y a pas d'amour sans liberté, et l'autorité se situe en dehors de l'amour dès lors qu'elle cesse d'être au service de la liberté de celui auquel elle s'adresse.

Seul l'amour peut situer l'autorité en dehors du rapport de force, de la relation dominant/ dominé, maître/esclave. Dans l'Église, il n'est d'autorité digne de ce nom, que fondée sur l'humilité.

Dans son ouvrage devenu classique sur saint Silouane, l'archimandrite Sophrony relate la façon qu'avait d'exercer l'autorité un higoumène athonite contemporain du starets Silouane, l'archimandrite Missaël, mort à l'Athos le 22 janvier 1940 : « *Si quelqu'un résistait tant soit peu à un ordre ou à une directive de l'higoumène Missaël, alors, sans tenir compte du poste de supérieur qu'il occupait, ce vaillant ascète répondait habituellement : "Eh bien ! faites comme vous voulez", et ne répétait plus sa parole. De même, le starets Silouane se taisait dès qu'il rencontrait la moindre opposition.* » L'autorité, dans l'Église, n'est légitime que si elle s'exerce d'une manière foncièrement *sacrificielle*.

L'humanité tout entière appartient à l'Église

Cependant, parler de l'Église comme Mystère ce n'est pas la réduire à l'invisible en méprisant le visible. C'est la définir comme étant l'intérieur – plutôt que l'invisible – présent en sa profondeur infinie et inépuisable au sein même du visible, l'éternel se manifestant dans le temporel, l'incrédé au sein même du créé, le divin au plus intime de l'humain.

L'Église peut être définie comme le Mystère du monde, comme la manifestation au monde et dans l'histoire de la puissance divinisante de l'Incarnation du Fils et de la Pentecôte de l'Esprit. Elle est irréductible à son indispensable aspect institutionnel en ce qu'elle est le fondement universel et la finalité ultime, l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de tout l'être créé. Elle est l'accomplissement du Dessein divin d'amour quant à la création.

L'humanité tout entière appartient à l'Église dans la mesure où tous les hommes appartiennent à l'humanité du Christ, dans la mesure aussi où, en devenant l'un des

hommes, le Fils unique-engendré du Père a assumé l'humaine condition de tout homme et dans la mesure, enfin, où l'Épouse du Christ, l'Église, ne forme qu'une seule chair avec son Époux divin, de telle sorte que la célèbre formule de saint Cyprien de Carthage, « *salus extra Ecclesiam non est* » (hors de l'Église, pas de salut) signifie en fait : hors du Christ, pas de salut.

À l'intérieur des limites institutionnelles visibles de l'Église nous avons l'assurance de trouver, dans les mystères sacramentels, l'achèvement pentecostal de l'Agapè divine, la communication aux hommes de l'Esprit saint du Ressuscité.

Les frontières invisibles de l'Église intérieure

Mais l'homme qui se trouve en dehors des limites visibles, empiriques et conceptualisables de l'Église, mais qui aime les autres hommes, ne saurait être situé *ipso facto* en dehors des frontières invisibles de l'Église intérieure indissolublement liée à son Époux divin.

L'Église est un Mystère en ce que sa réalité trans-institutionnelle, méta-sociologique, irréductible à son être empirique, englobe l'humanité de tous les hommes, des Musulmans, des Juifs, des Hindous, des Animistes, des agnostiques, qui seront sauvés *par* l'Époux de l'Église et *par* lui seulement, mais *dans* l'Islam, *dans* le Judaïsme, *dans* l'Hindouisme, *dans* l'agnosticisme...

À quoi bon l'Église ?

Il y a, en notre temps, une crise de la foi en l'Église comme Mystère et une hypertrophie de la conception de l'Église comme institution.

Au temps du donatisme, c'est-à-dire au IV^e siècle, la question était : *Ubi Ecclesia?* (Où est la véritable Église ?). Au XVI^e siècle, la question était devenue : *Qu'est-ce que l'Église?*

On pourrait dire qu'au début de ce troisième millénaire, la question a encore subi une mutation pour devenir : *Pourquoi donc l'Église, à quoi bon l'Église?*

« Je crois en l'Église »

Le texte grec du symbole dit de Nicée-Constantinople affirme : « *pisteuô eis Ekklesian* », je crois en l'Église. [...] Le *Credo* affirme que l'Église est pour les chrétiens non point objet de croyance – je crois *que* demain il fera beau, mais je n'en sais rien, ce qui s'appelle savoir – mais de foi et de confiance.

Croire *en* et non pas croire *que*, c'est toujours croire *en quelqu'un*, et il arrive souvent que ce quelqu'un soit un homme : je crois *en* mon médecin.

On parle toujours de la foi exemplaire d'Abraham en lahvé au moment du sacrifice d'Isaac, mais on ne parle jamais de la foi, de la confiance du petit Isaac envers son papa avec lequel il est prêt à aller au bout du monde !

Nous croyons *en* l'Église – que nous considérons à juste titre comme notre Mère, *Ecclesia Mater*, donc comme Quelqu'un et non pas quelque chose – *dans la mesure où elle est un être spirituel et non pas seulement une institution*. Croire *que* ... est à la

portée même des démons ! Les démons croient *que* Dieu existe et que le Christ est ressuscité !

Nous croyons *en* l'Église en tant que Mystère, comme *Corps pentecostal du Ressuscité, et non pas* comme *institution*. Une institution ne saurait être ma mère ! Croire *que* l'Église est sainte revient à croire *en* elle comme Épouse du Christ ne faisant qu'une seule chair ressuscitée avec lui, comme Église du Saint-Esprit, comme lieu divino-humain où l'œuvre divinisatrice du Saint-Esprit devient événement pour les hommes.

« Un double mystère de laideur peccamineuse et de beauté créée »

Pour conclure cette réflexion sur l'Église en tant que Mystère, pardonnez-moi de me citer moi-même. Dans un ouvrage intitulé *Qui est près de moi est près du feu* (Desclée de Brouwer, 1979), j'écrivais :

« ... l'Église ne doit son impérissable beauté qu'à la fidélité indéfectible que lui voue son Seigneur. L'Église, en effet, est un double mystère de laideur peccamineuse et de beauté créée, de corruption satanique et d'incorruptibilité paradisiaque, de ténèbres et de lumière, de deuil et de joie pascale, de discorde et d'amour, de chute et de salut, de défiguration de l'image de Dieu en l'homme et de transfiguration de la personne humaine selon la ressemblance de Dieu, de flétrissure et de déformité. »

« Grande et belle et éternellement jeune par l'amour fou dont elle est aimée »

« C'est que le mystère de l'Église, c'est le mystère même du dogme de Chalcédoine : en Christ seulement est pleinement réalisée l'interpénétration sans confusion de l'humain et du divin. Dans "l'Église de ceux qui périssent", et qui cependant sont conviés à se laisser emplir par la divine Lumière, l'Ennemi est à l'œuvre et sème à profusion l'ivraie... »

Épouse du Christ, l'Église n'est grande et belle et éternellement jeune que par l'amour fou dont elle est aimée par son Époux divin.... L'Église est un vase d'argile qui contient le feu divin, un amas de scories peccamineuses baignant dans la lave incandescente des énergies divines. »

(Texte paru dans *Orthodoxes à Marseille*, n° 114, mars-avril 2007.
Les intertitres sont de la rédaction du SOP.)

Directeur de la publication : père Michel EVDOKIMOV

Rédaction et réalisation : Serge TCHÉKAN,
avec le concours du père Daniel BRESSON

Abonnement annuel

	SOP mensuel	SOP + Suppléments
France + DOM	38,00 €	70,00 €
Europe + TOM	42,00 €	86,00 €
Autres pays	48,00 €	98,00 €

Commission paritaire : 1111 G 80948
ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

C.C.P.: 21 016 76 L Paris
Tarifs PAR AVION sur demande
